CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°34

Durée : 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement **Jeux sportifs collectifs**

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation

Dans votre classe de CM2, vous mettez en place un module d'enseignement s'appuyant sur un jeu sportif collectif de type « Rugby » dont le but est de déposer le ballon dans l'en-but adverse.

Lors de la première séance, vous constatez que le porteur de balle ne contribue pas à la progression du ballon vers la cible.

Question posée aux candidats

Vous présenterez trois séances de votre module d'enseignement permettant à chaque élève de participer à la marque en coopérant avec ses équipiers.

Justifiez vos choix.